

Programme de formation DIRECTIVE RoHS

EcoCHANGE est une société de conseil et formation, qui se positionne dans le domaine de l'environnement et notamment des Directives Européennes Environnementales applicables à l'industrie électronique.

EcoCHANGE est constitué de cadres ayant travaillé dans de grandes entreprises de l'industrie électronique, et qui disposent d'une grande expérience.
EcoCHANGE est enregistré comme organisme de formation agréé.

Durée : 1 jour

Dates : sur demande en intra-entreprise.
En inter-entreprise : pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions :
<http://ecochange.fr/FORMATION/formation.html>
ou Tél : 01 42 50 76 64

Lieu : Paris, Saint-Etienne, Nice ou sur demande dans l'entreprise

Profil des stagiaires :

Ingénieurs et Techniciens R & D et Méthodes, Responsables environnement.
5 à 8 stagiaires par session.

Objectif de la formation :

- ▣ Acquérir la connaissance de la Directive
- ▣ Décider quels produits de l'entreprise sont concernés : le champ d'application – les exemptions.
- ▣ Comprendre les impacts dans tous les départements de l'entreprise
- ▣ Se préparer efficacement à la mise en conformité à la RoHS.

Prix du stage : 450 € HT par stagiaire

INSCRIPTIONS : par e-mail à :
E-mail : Contact@ecochange.fr

Tél : 01 42 50 76 64

Site web : <http://www.ecochange.fr>

PROGRAMME DE FORMATION :

La Directive RoHS, champ d'application, exemptions

Les changements concernant l'assemblage cartes, les alliages, les composants, les substrats

Les problèmes liés à la métallurgie

Les approvisionnements : état du marché composants, marquage, traçabilité, obsolescences

Les problèmes logistiques: bases de données, stockage, gestion des stocks avec plomb

La période transitoire : risques liés au basculement, incompatibilité entre process

Le cas des entreprises qui sous-traitent la fabrication de leurs cartes.

Les enjeux qualité et commerciaux

Comment se préparer

Bilan du stage